



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ligne Paris Bale

Question écrite n° 47896

Texte de la question

M. Charles Fèvre attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur la nécessité d'améliorer les dessertes ferroviaires de la ville de Chaumont, chef-lieu du département de la Haute-Marne. En effet, indépendamment de la modernisation de la ligne Paris-Bale sur laquelle il l'a interrogé à de nombreuses reprises, il lui signale que le train rapide L'Arbalette fait un aller et retour quotidien sans arrêt à Chaumont alors qu'il dessert Vesoul. Un arrêt d'une minute pouvant être facilement récupéré et étant de nature à montrer concrètement la volonté des pouvoirs publics de pérenniser et d'améliorer la ligne, il lui demande que ce train desserve à l'avenir la ville de Chaumont.

Données clés

Auteur : [M. Fèvre Charles](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47896

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 460